Publication : lundi 20 avril 2020 13:25

Jean-Pierre Sueur a interpellé Franck Riester, ministre de la culture et de la communication, sur la situation très difficile dans laquelle se trouvent les troupes, entreprises et structures qui œuvrent dans les domaines du théâtre, de la danse, et, plus largement, du spectacle vivant, puisque pratiquement toutes les représentations et tous les festivals sont annulés jusqu'au 15 juillet au moins. Alors que les instances professionnelles évaluent la perte de chiffre d'affaire à 590 millions d'euros pour la période allant jusqu'au 31 mai, et que les pertes seront donc encore bien supérieures, les aides d'urgence annoncées par le ministère pour ce secteur s'élèvent à cinq millions d'euros (plus un abondement de cinq à deux millions d'euros des apports de collectivités locales), ce qui est très loin du compte. Jean-Pierre Sueur a donc demandé au ministre un effort financier beaucoup plus considérable pour éviter que les structures concernées se trouvent dans une situation catastrophique. Il lui a également demandé des mesures plus efficaces, au-delà de celles annoncées, pour que les intermittents et professionnels de ce secteur obtiennent des garanties quant à leurs droits et à leurs revenus, eu égard à leurs situations spécifiques. Il soutiendra des amendements allant dans le même sens lors de l'examen de la loi de finances rectificative, ce mardi, au Sénat.

Il a posé au ministre deux questions écrites :

>> Aide urgente et conséquente au spectacle vivant

>> Droits des compagnies du spectacle vivant à bénéficier du paiement des droits de cession

Phoca PDF